

3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Ligne directe : 01 40 27 32 81
Télécopie : 01 40 27 39 88

Monsieur le Professeur Philippe HARDY
Chef du service orthopédie et traumatologie
Hôpitaux universitaires Paris Ile-de-France Ouest
Hôpital Ambroise Paré

D.2017-902

Paris, le **13 MARS 2017**

LE PRESIDENT DE LA CME

LE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Professeur,

A la suite du rapport de prospective sur l'école de chirurgie du groupe animé par le Pr ZINZINDOUE, présenté et débattu en directoire de l'AP-HP le 18 octobre 2016, il a été décidé d'aménager une nouvelle école de chirurgie, qui sera localisée dans le bâtiment Leriche sur le site de l'ancien hôpital Broussais. Nous avons également décidé que le même site regrouperait avec l'école de chirurgie, l'école des IADE et des IBODE, pour en faire une véritable plate-forme de formation initiale et continue pour les professionnels des blocs opératoires.

Ceci marque l'attachement de la gouvernance de l'AP-HP à la chirurgie en son sein et à ce que les professionnels disposent d'un outil correspondant aux ambitions de l'institution pour l'enseignement, pour la recherche et pour l'innovation. Le renforcement de l'école de chirurgie fait également partie des recommandations du rapport du groupe présidé par Laurent HANNOUN, rendu en janvier 2017, sur l'attractivité de la chirurgie à l'AP-HP.

Nous vous remercions d'avoir accepté de piloter la mission de préfiguration de ce projet stratégique. Il importe de ne pas se limiter à une relocalisation des 3 écoles et à leur regroupement mais de s'inscrire dans un projet d'enseignement et de recherche cohérent et fédérateur et capable d'impliquer les universités afin que ce projet inclue aussi bien l'enseignement initial et l'enseignement continu, de penser à un projet favorisant l'essor des innovations technologiques et chirurgicales au sein de notre CHU, de définir un modèle économique soutenable à définir.

Il conviendra bien sûr de partir des forces de l'école de chirurgie actuelle, dont la qualité est reconnue et qui a formé de nombreuses générations de chirurgiens.

La mission de préfiguration devra explorer les 4 champs suivants, indispensables pour que le projet puisse être réalisé.

1°) Préciser le projet d'enseignement et de recherche :

L'école de chirurgie doit pouvoir à la fois répondre aux besoins de formation initiale et de formation continue. Elle doit concerner en premier lieu les internes en formation dans le CHU francilien et les praticiens de l'AP-HP, mais elle doit pouvoir aussi avoir une offre attractive pour d'autres praticiens : on peut penser aux praticiens des Groupements hospitaliers de territoire auxquels l'AP-HP est associée, mais aussi s'adresser à une cible nationale ou internationale.

Son projet d'enseignement et de recherche doit répondre aux évolutions récentes du Diplôme d'études spécialisées et du développement professionnel continu.

Il convient donc que les universités, et leurs UFR de santé (médecine, odontologie) soient étroitement associées au projet, pour satisfaire leurs besoins de formation, sans redondance mais en complémentarité avec les plateformes universitaires de formation existante. Cela peut concerner également d'autres établissements d'enseignement supérieur (Ecoles d'ingénieurs notamment), compte tenu des liens entre la chirurgie et de nombreuses innovations technologiques. Il conviendra également de voir en quoi les EPST peuvent être intéressés par une implication dans le projet de l'école.

La dimension innovation est essentielle pour que l'école contribue à l'essor de la recherche en chirurgie, au développement d'innovations et de valorisation des compétences chirurgicales au service du progrès des techniques.

Il est enfin important de profiter de l'opportunité extraordinaire qu'offre la localisation sur un même site des 3 écoles, pour définir des synergies entre ces écoles, les enseignements, les maquettes pédagogiques, et la possibilité de coopération des équipes.

2°) définir un modèle économique équilibré :

Notre objectif est qu'un outil de formation et d'innovation de qualité puisse trouver son équilibre économique, garant de sa pérennité. Il conviendra donc que vous vous intéressiez à la fois aux coûts d'investissement, aux coûts de fonctionnement et aux recettes.

En matière de recettes, l'école doit pouvoir diversifier ses sources de revenus :

- S'agissant de la formation initiale, il est normal que les établissements d'enseignement supérieur responsables de la formation initiale contribuent au fonctionnement de l'école ;
- S'agissant de la formation continue, il convient que l'école puisse bénéficier des financements prévus à cette fin pour la formation continue de ses praticiens et puisse facturer les enseignements pour les praticiens, français ou étrangers, ne travaillant pas à l'AP-HP mais souhaitant bénéficier de cet enseignement ;
- S'agissant de l'innovation, il convient de pouvoir développer des partenariats industriels qui soient pourvoyeurs de recettes, qui puissent également contribuer à l'équipement de l'école et que les fondateurs de l'école puissent bénéficier de leur part des retombées de la valorisation des innovations produites par cet outil ;
- S'agissant de la recherche, il serait souhaitable d'examiner les dispositifs de financements auxquels l'école pourrait être éligible (soit par subvention, soit par des partenariats, soit par des financements sur projets).

Au regard du rayonnement que peut avoir une telle école, il convient de rechercher des financements par des collectivités territoriales et notamment voir ce qui peut convaincre la région Ile de France de participer à l'investissement nécessaire pour l'école.

Plusieurs options pourront être proposées afin que le projet pédagogique et son dimensionnement soient cohérents avec les hypothèses économiques les plus solides.

3°) Affiner le projet immobilier :

Il reviendra à la mission de réaliser une « pré-programmation », pour que l'école de chirurgie soit fonctionnelle, permettant de préparer le marché de maîtrise d'œuvre et de s'assurer que les différentes installations nécessaires à la formation des professionnels puissent être réalisées, avec un coût raisonnable et compatible avec les hypothèses économiques évoquées ci-dessus. Il conviendra de prendre en compte le plus possible les aménagements actuels du bâtiment pour que l'intégration puisse se faire dans les meilleures conditions économiques compatibles avec l'ambition du projet.

4°) proposer une gouvernance :

Aujourd'hui l'école de chirurgie est un service de l'AP-HP. Il convient de tenir compte de la nécessité de pouvoir associer des partenaires extérieurs à l'APHP, notamment universitaires, de nouer des partenariats avec l'industrie et d'associer les professionnels au projet.

Cela peut conduire soit à maintenir une structure interne à l'AP-HP, soit envisager une structure coopérative entre l'AP-HP, les universités et d'autres partenaires, soit le cas échéant à envisager un portage par une fondation, comme une fondation de coopération scientifique.

Là encore, il appartiendra à la mission de préfiguration de pouvoir proposer plusieurs hypothèses avec leurs avantages et inconvénients, et tenant compte des souhaits des autres parties prenantes.

Nous souhaitons que cette mission puisse se dérouler sur une période de six mois. Nous attirons votre attention sur le fait que les écoles IADE ont vocation à rejoindre le site de Broussais fin 2018.

Nous souhaitons qu'un point intermédiaire puisse être fait au directoire et nous suivrons avec attention vos travaux auxquels nous attachons une grande importance. Le concours des services compétents de l'AP-HP pour vous aider dans votre mission vous sera assuré.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Professeur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Martin HIRSCH
Directeur général de l'AP-HP



Noël GARABEDIAN
Président de la CME de l'AP-HP

